

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 48

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action "Atelier de mobilisation par la confection textile" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association d'Aide aux Populations Précaires et Immigrées (AAPPI)

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'insertion
0413317377**

PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par une association.

L'action relève de l'accompagnement social.

Les personnes relevant de cet accompagnement social sont des bénéficiaires rencontrant des difficultés faisant obstacle à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle, telles que des problèmes de santé par exemple.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI). Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement de ladite association.

Dans ce cadre, l'Association d'Aide aux Populations Précaires et Immigrées (A.A.P.I.) propose l'action « **Atelier de mobilisation par la confection textile** » en direction de 20 personnes dont 15 bénéficiaires du RSA (BRSA) résidant dans le 3^{ème} arrondissement de Marseille et en particulier le quartier de Saint-Mauront.

Cette action d'aide à l'insertion est orientée vers un public féminin précaire. En effet, cette dernière vise à rompre l'isolement des femmes tout en leur facilitant l'accès à la formation qualifiante et à l'emploi et en valorisant leur savoir-faire et savoir-être à travers la couture.

Le matériel fourni par la structure (machines à coudre) permet la confection textile. A cet effet, des accompagnements individualisés et collectifs en direction de ce public en grande difficulté professionnelle sociale et linguistique sont prévus. Un travail pédagogique est mis en place avec divers axes de travail ciblés dont le recours à un enseignement du français.

L'action s'appuie sur le maillage du territoire et sur des partenaires existants.

Les objectifs consistent à créer une réelle implication citoyenne en :

- travaillant à la mobilisation des personnes dans l'optique d'un parcours de formation, d'emploi et de promotion sociale ;
- rendant, à terme, les participants autonomes dans leurs démarches administratives et de recherche d'emploi ;
- restaurant le lien social et en créant, ainsi, une dynamique de groupe ;
- développant la créativité et la prise d'initiative ;
- positionnant les BRSA en amont des institutions, en préparant, en informant et en rapprochant les personnes de l'emploi ;

- valorisant le savoir-faire et savoir-être des BRSA à travers la couture ;
- mettant en exergue les compétences transférables.

Au-delà de sa forte implication dans le quartier, A.A.P.P.I. œuvre à des événements majeurs tels que :

- la participation à la manifestation « Cœur des Femmes » dans le cadre de la journée internationale des Droits des femmes ;
- la participation des BRSA à un atelier linguistique de type ASL/FLE (Action Socio Linguistique / Français Langues Etrangères) en partenariat avec l'association « Mot à Mot » ;
- la participation, par l'intermédiaire de la Cité des Métiers, au forum de l'emploi (métiers d'agents entretiens et d'aide à la personne).

Le bilan final 2015 de l'action atteste que 20 BRSA en grande difficulté professionnelle sociale et linguistique ont participé à l'atelier :

- 2 BRSA sont sortis du dispositif pour raisons de santé ;
- 2 BRSA ont déménagé ;
- 2 BRSA ont été orientés sur des actions socioprofessionnelles de type DAIE ;
- 4 BRSA ont été orientés sur l'action proposée par le CIDF « Atelier collectif RE'ACTIVE » pour les femmes en parcours vers l'emploi ou la création d'activité ;
- 4 BRSA sont en accompagnement projet de vie du droit commun ;
- 4 BRSA ont été reconduits sur l'action.

Le bilan intermédiaire 2016 de l'année arrêté au 20 septembre 2016 atteste la présence de 15 BRSA dans le cadre du suivi de parcours.

Le partenariat dans le cadre de permanences ou d'informations collectives avec l'association « Mot à Mot », le CIDF, le Collectif de Prévention des Impayés Locatifs en eau et énergie, l'ADIL pour les expulsions locatives, le Pôle Emploi de la Belle de Mai, la CAF et la CPAM, vient enrichir les apports de cet atelier de remobilisation par le textile.

Les BRSA ont participé à l'élaboration de divers événements dont la création de costumes pour une école. Des perspectives de travail avec une société extérieure est en cours d'étude.

Par conséquent, il est proposé de renouveler cette action du **1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018**.

PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il vous est proposé d'accorder une subvention de **10.000,00 €** à l'Association d'Aide aux Populations Précaires et Immigrées (AAPPI) selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

Organisme	Action Période	Territoire des PI	Nombre de personnes bénéficiaires du RSA	Montant de l'aide du Département 2017 Cofinancement Montant 2016	Dossier N° GSU Date CTD Projet
Association d'Aide aux Populations Précaires et Immigrées (AAPPI) <u>Statut</u> : association <u>Adresse</u> : 74, Avenue Roger Salengro - 13003 Marseille <u>Nom de la Présidente</u> : Mme Sylvie BLAISON	Atelier de mobilisation par la confection textile 01/02/2017 au 31/01/2018	Pôle 2 (2 ^{ème} et 3 ^{ème} arr.)	15 BRSA	10.000,00 € Cofinancement : Politique de la Ville : 12.000,00 € Montant financé en 2016 : 10.000,00 pour 15 BRSA €	2016.10/185 INS-000701 CTD du 09/12/2016 Renouvellement de la convention 2016

Le budget prévisionnel de l'action prévu à 28.223,00 € permet de financer :

- les dépenses de personnel à hauteur de 23.850,00 € soit 0,76 ETP ;
- les frais de fonctionnement à hauteur de 4.373,00 €

L'action est cofinancée par la Politique de la Ville à hauteur de 12.000,00 € pour 5 accompagnements supplémentaires.

La dépense d'un montant total de 10.000,00 € sera imputée sur le chapitre 017 du budget départemental.

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

